SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Boulevard du 30 Août : Dr Agba TASSA dénonce les risques

Administrateur LJDP — 10 November 2026 — 3 min de lecture



Tassa_16

Le commissaire divisionnaire de police Dr Agba TASSA, directeur de la Division de la sécurité routière (DSR), alerte sur plusieurs dangers. Sur le boulevard du 30 Août, il dénonce les infractions et annonce des contrôles renforcés.

Le boulevard du 30 Août présente plusieurs dangers liés aux comportements de certains usagers. Le commissaire divisionnaire de police Dr Agba TASSA en dresse le constat dans une publication consacrée à la sécurité routière. Directeur de la Division de la sécurité routière (DSR), il dénonce plusieurs manquements aux règles de circulation.

Selon ses observations, voitures, motos et tricycles circulent parfois sans respecter les couloirs qui leur sont réservés. Certains motocyclistes empruntent même la voie proche du terre-plein central. Cette pratique les expose à des collisions avec des voitures ou des camions.

Des couloirs de circulation insuffisamment respectés

Le Dr Agba TASSA rappelle que le boulevard du 30 Août comporte trois couloirs de circulation. Le premier, situé à droite, constitue une bande cyclable réservée aux vélos et aux motos. Le deuxième accueille les tricycles et les voitures. Quant au troisième, il est réservé uniquement aux voitures circulant plus rapidement. Les trottoirs restent destinés aux piétons.

Pourtant, certains usagers ignorent cette répartition. Des motocyclistes empruntent les voies réservées aux automobiles, augmentant ainsi les risques de collision.

Stationnements dangereux et manœuvres imprudentes

Le directeur de la DSR dénonce également les stationnements irréguliers sur les trottoirs et les bandes cyclables. Des véhicules et des tricycles occupent les espaces réservés aux piétons. Certaines voitures stationnent sur la bande destinée aux motos. Ces occupations obligent les motocyclistes à emprunter les couloirs réservés aux automobiles.

Par ailleurs, certains conducteurs stationnent directement aux intersections, profitant de leur largeur. Le commissaire divisionnaire insiste sur la nécessité de maintenir ces espaces dégagés. Il rappelle que la chaussée et les trottoirs ne constituent pas des aires de stationnement.

Les changements brusques de couloir représentent un autre danger. Certains automobilistes et motocyclistes effectuent ces manœuvres sans actionner préalablement leur clignotant. D'autres signalent leur intention au moment même de changer de voie.

Face à ces pratiques, le Dr Agba TASSA rappelle les précautions nécessaires. Chaque conducteur doit annoncer son intention suffisamment tôt. Il doit également vérifier que les autres usagers ont compris son signal avant de changer de couloir. Cette précaution permet notamment d'éviter les collisions par l'arrière.

Des contrôles renforcés et des sanctions annoncées

Le commissaire divisionnaire relève également des cas de circulation à contresens. Certains conducteurs préfèrent emprunter le sens interdit plutôt que de rejoindre la prochaine intersection pour changer de direction.

À ces pratiques s'ajoutent les excès de vitesse, le non-respect des feux tricolores et les surcharges. Les traversées imprudentes et hasardeuses figurent également parmi les comportements dénoncés.

Face à ces manquements, le Dr Agba TASSA annonce un renforcement des contrôles sur le boulevard du 30 Août. La Division de la sécurité routière entend ainsi veiller davantage au respect des règles de circulation. Son directeur prévient que les contrevenants s'exposent à la rigueur de la loi.

Source : http://www.lejournalduphoenix.tg/article/boulevard-du-30-aout-dr-agba-tassa-denonce-les-risques — Le Journale du Phoenix